

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er juin 2015

## PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2816)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 49

présenté par

M. Folliot, M. Hillmeyer, M. Benoit, M. Degallaix, M. Gomes, Mme Sonia Lagarde, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Pancher, M. Piron, M. Reynier, M. Richard, M. Rochebloine, Mme Sage, M. Salles, M. Santini, M. Sauvadet, M. Tahuaitu, M. Tuaiva, M. Vercamer, M. Philippe Vigier et M. Zumkeller

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter le rapport annexé par l'alinéa suivant :

« La possibilité de créer des préparations militaires jeunes est étudiée, dans l'objectif de renforcer le lien entre notre armée et la population française. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le renforcement du lien armées-jeunesse dès la période scolaire passe aussi par la création de préparations militaires jeunes, sur le modèle des « Bataillons scolaires », créés en 1882, mettant déjà en exergue la gymnastique, les exercices militaires au nombre des matières d'enseignement des écoles primaires publiques de garçons, faisant de l'école un centre de préparation et d'instruction militaire.

Bien que les ministères de l'Intérieur et de la Défense se soient penchés sur la création de cadets, il n'existe actuellement, en France, qu'une seule organisation comparable, celles des Jeunes Sapeurs-Pompiers qui, au nombre de 28 000, pallient les difficultés de recrutement des pompiers volontaires.

Pour trouver une déclinaison moderne du lien « armées-jeunesse », c'est résolument vers le Royaume-Uni qu'il faudrait se tourner. Les trois branches des « cadets » permettent ainsi aux élèves des collèges et lycées volontaires de suivre jusqu'à l'âge de 18 ans une formation militaire régulière sous la responsabilité de personnel militaire spécialement affecté à cette tâche. L'encadrement pourrait en être assuré par des réservistes.

Les résultats (30 % des cadets poursuivent à l'issue une carrière militaire en active ou en réserve) pourraient ainsi constituer un utile modèle pour cette réflexion à engager aussi en France.

La re-création de ces instruments d'intégration et d'animation sociaux peuvent être de puissants outils de revitalisation de la résilience de la population face aux défis des insécurités qui touchent notre territoire et nos intérêts à l'étranger.